

Paris, le 28 avril 2023

L'assurance vie continue de se développer et la collecte nette demeure positive en mars 2023

- En mars 2023, les cotisations en assurance vie atteignent 14,4 milliards d'euros, en hausse de +6 % par rapport à l'année dernière et la collecte nette demeure positive.
- Au 1^{er} trimestre 2023, 117 000 contrats ont été transformés dans le cadre de la loi PACTE.
- Le marché des PER continue de progresser ainsi que celui de l'eurocroissance.

En mars 2023, les cotisations en assurance vie atteignent 14,4 milliards d'euros, en hausse de +6 % par rapport à l'année dernière et la collecte nette demeure positive

En mars 2023, les cotisations en assurance vie enregistrent une hausse de +0,9 milliards d'euros, soit +6 %, pour atteindre 14,4 milliards d'euros. Elles augmentent de +4 % pour le compartiment en euros et de +10 % pour celui en unités de compte (UC). Depuis le début de l'année, elles sont en hausse de +1,2 milliard d'euros, soit +3 %, à 41,6 milliards d'euros. Cette dynamique est portée par les supports en euros (+5 %) tandis que les cotisations en UC restent à un niveau stable par rapport à la même période de l'année dernière. La part des cotisations en UC demeure stable à 41 % sur le mois de mars et à 40 % sur les trois premiers mois de l'année 2023, au même niveau que pour l'ensemble de l'année 2022.

Les prestations s'établissent à 14,0 milliards d'euros en mars 2023, en progression de +2,4 milliards d'euros par rapport à mars 2022. Cette hausse concerne à la fois les supports en euros (+1,9 milliard d'euros) et les supports en UC (+0,5 milliard d'euros). Depuis le début de l'année, les prestations sont en hausse de +6,3 milliards d'euros par rapport à la même période de l'année dernière, à 38,9 milliards d'euros. Les rachats représentent 59 % des prestations contre 57 % au cours du premier trimestre 2022.

La collecte nette demeure positive, à +0,4 milliard d'euros sur le mois de mars, dont +3,1 milliards d'euros en supports UC. Depuis le début de l'année, la collecte nette s'établit à +2,6 milliards d'euros.

L'encours atteint 1 884 milliards d'euros à fin mars, en hausse de +1,5 % sur un an.

Au cours du 1^{er} trimestre 2023, 117 000 contrats ont été transformés dans le cadre de la loi PACTE

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2023, le nombre de contrats transformés dans le cadre de la Loi PACTE (hors transferts des contrats d'assurance retraite vers un PER) est estimé à 117 000 (après 55 000 au 4^e trimestre 2022 et 60 000 au 3^e trimestre 2022). Ces transformations représentent un montant de 4,3 milliards d'euros, dont 1,1 milliard d'euros ont été réinvestis en UC.

Le marché des PER continue de progresser...

En mars 2023, les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 573 millions d'euros, en hausse de +4 % par rapport au même mois de 2022. Ce sont également 73 600 nouveaux assurés sur le mois (+6 % par rapport à mars 2022). La collecte nette s'élève à +463 millions d'euros, en hausse de +12 % par rapport à mars 2022.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont représenté sur le mois de mars 9 500 assurés pour un montant de 239 millions d'euros.

À fin mars 2023, les PER comptabilisent 4 millions d'assurés pour un encours de 51,4 milliards d'euros constitué d'UC à hauteur de 46 %.

... ainsi que l'eurocroissance

Sur le 1er trimestre 2023, les cotisations sur des supports eurocroissance s'établissent à 474 millions d'euros, en hausse de +12 % par rapport au 1er trimestre 2022. La collecte nette s'élève à +373 millions d'euros sur la période.

À fin mars 2023, l'encours des fonds eurocroissance s'établit à 7,5 milliards d'euros, en hausse de +50 % sur un an, pour 442 600 contrats.

Selon **Franck LE VALLOIS, directeur général de France Assureurs** : « *En représentant une part stable dans les flux d'épargne financière des Français, mois après mois, l'assurance vie conserve sa place dans le choix des épargnants parmi les principaux placements. Par ailleurs, le développement des unités de compte, de l'eurocroissance et des plans d'épargne retraite sont autant d'évolutions qui reflètent les nouvelles attentes des Français. L'assurance vie demeure une clé de voûte de l'épargne des Français et l'un des principaux moteurs du financement de l'économie productive du pays.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)